AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS

Synthèse des études de l'AULA

Février 2018

AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS

SOMMAIRE

EVALUATION DU SCHEMA D'URBANISME COMMERCIAL ET ARTISANAL DU TERRITOIRE DU SCOT DE LENS-LIEVIN ET HENIN-CARVIN 5

ENQUETE MENAGE COMMERCE 7

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE 9

OUTIL D'AIDE A LA DECISION - PLATEFORME NUMERIQUE COLLABORATIVE – POURSUITE DU PARTENARIAT D'INNOVATION (ETAPE 1 DE LA PHASE 2) 11

ANALYSE DES SYSTEMES TERRITORIAUX DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE 13

ENQUETE SOCIOLOGIQUE SUR LES MENAGES INSTALLES RECEMMENT SUR LE SECTEUR PERIURBAIN 15

DEMARCHE CONTRAT D'AXE - CABB 17

DEMARCHE CONTRAT D'AXE - CALL 19

CONNAISSANCE DES POTENTIALITES DE DIVERSIFICATION RESIDENTIELLE (DEMARCHE NPNRU) 21

DIAGNOSTIC FONCIER DANS LE QUARTIERS POLITIQUES DE LA VILLE 23

PRE-DIAGNOSTIC DES OPAH-RU 25

BILAN RESIDENTIEL 27

ACTUALISATION DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS 29

ETUDE SUR LA LOGISTIQUE URBAINE A L'ECHELLE DES PERIMETRES DU PDU ARTOIS-GOHELLE ET DU SCOT DE L'ARTOIS 31

ETUDE SUR LES RETOMBEES ECONOMIQUES ET LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DE L'USAGE DE LA VOIE D'EAU A L'ECHELLE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ARTOIS 33

ETAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARTOIS EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE 35

MISE EN PLACE D'UNE METHODOLOGIE POUR TRANSCRIRE LA TOILE ENERGETIQUE DUNKERQUOISE SUR LE TERRITOIRE DU PMA 37

VISION ENERGIE CLIMAT 2030 – 2050 + PCAET 2019 - 2024 39

ETUDE DES POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE SOLAIRE (PHOTOVOLTAÏQUE ET THERMIQUE) SUR LE TERRITOIRE 41

TABLEAU DE BORD DE L'AULA – CHIFFRES CLES SOCIO-ECONOMIQUES 43

REFERENTIEL D'OBSERVATION DE L'OCCUPATION DU SOL DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS (OCS2D) 45

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE 47

ELABORATION D'UN OBSERVATOIRE FONCIER AGRICOLE 49

OBSERVATOIRE DYNAMIQUE DE L'EAU 51

OBSERVATOIRE DES MOBILITES 53

EVALUATION DU SCHEMA D'URBANISME COMMERCIAL ET ARTISANAL DU TERRITOIRE DU SCOT DE LENS-LIEVIN ET HENIN-CARVIN

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Syndicat Mixte de SCoT de Lens-Liévin et Hénin-Carvin

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

En raison de la révision du SCoT de Lens-Liévin et Hénin-Carvin, le Syndicat Mixte a demandé à l'Agence d'Urbanisme de L'Artois, dans le cadre de son Programme Partenarial d'Activités, d'évaluer la mise en œuvre du SUCA et son impact sur le développement commercial et artisanal du territoire, ceci dans la perspective d'étudier l'intérêt d'intégrer dans le futur schéma un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC).

En 2006, dans le cadre de l'élaboration du SCoT, le SM SCoT de LLHC a engagé une démarche de diagnostic et de prospective approfondie sur le commerce et de l'artisanat, ayant débouché sur des orientations précises et un programme d'actions détaillé. Ce travail partenarial avec les acteurs du territoire (représentants des commerçants et artisans – unions commerciales – chambres consulaires – etc.) a donné lieu à la signature du SUCA de Lens-Liévin et Hénin-Carvin.

Il s'agit d'un document de référence (non opposable juridiquement) qui a fixé pour la période 2007-2012, les grandes orientations de politique d'urbanisme commercial et artisanal sur le territoire du SCoT. Il est venu alimenter les travaux en cours d'élaboration du document de planification général validé en 2008, et en particulier le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Par la mise en œuvre de cette démarche, les signataires du SUCA avaient prévu de se doter d'orientations stratégiques communes et de nouveaux outils d'intervention en vue de permettre une gestion concertée et prospective du développement du commerce et de l'artisanat du territoire du SCoT dans un souci d'équilibre spatial, économique et concurrentiel.

METHODOLOGIE

Afin de mener ce travail d'évaluation du SUCA, l'AULA a procédé en premier lieu à une analyse de l'ensemble des études et documents divers mis à sa disposition et portant sur la thématique du commerce et de l'artisanat sur le territoire du SCoT. Pour compléter cette analyse et qualifier les actions identifiées dans le SUCA, une série d'entretiens a été réalisée avec des acteurs clefs du territoire afin de recueillir leur avis général sur le schéma.

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ETUDE

Evaluation terminée en décembre 2017.

TYPE DE RENDU

Livrable

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

- Possibilité d'alimenter la réflexion sur l'élaboration du futur SCoT et l'intérêt d'un futur Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC).

- Question du cadre de vie, polarité, centralité urbaine (armature territoriale), dynamique commerciale.

- Question en termes d'emploi et possible évolution du commerce.

ENQUETE MENAGE COMMERCE

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Interscot Terres du Nord

Principaux partenaires associés :

SCOT Artois – SCOT LLHC – SCOT du Grand Douaisis – SCOT de l'Arrageois – SCOT Marquion Osartis

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

L'InterSCoT Terres du Nord a constitué un groupement de commande pour lancer une Enquête Ménages Commerce (EMC) à l'échelle de ce grand territoire. Cette étude a pour but d'appréhender les habitudes de consommation des ménages afin de mieux orienter la stratégie commerciale des territoires. Celle-ci va effectivement permettre d'alimenter les projets de territoire des SCoT de l'InterSCoT qui sont tous les quatre en révision.

Il est à noter que ce périmètre correspond à l'espace de dialogue Artois-Douaisis défini par la Région dans le cadre de sa Politique Régionale d'Aménagement de Développement et d'Egalité des Territoires et du Schéma Régional d'Aménagement de Développement et d'Egalité des Territoires. Les résultats de l'EMC vont pouvoir être exploités à l'échelle de l'InterSCoT, dans une optique de stratégie globale concertée, à l'échelle des SCoT dans le cadre de leur révision, à l'échelle des EPCI dans le cadre de la mise en place des Plan Locaux de Développement Economique.

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ETUDE

L'étude est terminée.

TYPE DE RENDU

Le principal livrable de cette étude est une grande base de données répertoriant les réponses des ménages enquêtés. Celle-ci permet de fournir quantité de résultats, représentés par des cartes ou tableaux, à la suite de calcul et de croisements de données. Il est possible d'avoir des interprétations descendant jusqu'à la polarité commerciale (aire de chalandise, critère de satisfaction…) ainsi que par type de produits consommés. plus de 4 000 enquêtes sur le territoire d'étude. Celles-ci se sont réparties en fonction du pourcentage de population de chaque territoire. Afin d'avoir un panel le plus représentatif qui soit de la structure sociodémographique des habitants du territoire c'est environ 24 000 sondages qui ont été effectués au total.

Un petit panel de ménages vivant à l'extérieur (flux entrant) du périmètre d'étude a été sondé sur sa fréquentation du territoire de l'InterSCoT. Cette approche des flux entrants a pour principal intérêt d'avoir des données sur l'attractivité globale du territoire, en plus des données quantitatives et qualitatives internes centrées principalement sur la consommation de bien.

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

Cette étude va aider de par sa base de données à fournir aux SCOT des outils d'analyse afin de mieux orienter la stratégie commerciale de deux SCOT.

La mise en place d'une stratégie d'urbanisme commerciale à l'échelle des SCoT est obligatoire et conditionnée par le Code de l'Urbanisme, les SCoT étant le document de référence concernant l'implantation ou l'extension d'un commerce.

L'intérêt de travailler à l'échelle de l'InterSCoT est de réfléchir à la stratégie d'urbanisme commercial avec ses voisins et à l'échelle du bassin de consommation. Plusieurs leviers d'actions sont possibles, à des degrés de complexité divers et croissants :

Des réflexions et orientations communes entre SCoT de l'InterSCoT dans les futurs DOO ou DAAC pourraient être initiées. L'EMC a montré que l'InterSCoT est un bassin de consommation et chaque nouveau projet commercial peut déséquilibrer les polarités existantes se trouvant chez un voisin. Une réflexion commune aboutie pourrait permettre de tendre vers un équilibre commercial entre les territoires.

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

CABB

Principaux partenaires associés :

CABB SCOT Artois

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

La loi NOTRe, dispose qu'au 1er janvier 2017 l'EPCI exerce la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ».

La CABB a arrêté le contenu de la compétence pour la fin d'année 2017 afin de pouvoir définir au cours de l'année 2018 des actions d'intérêt communautaire.

L'AULA a (avec une expertise externalisée) accompagné la CABB pour définir le contenu de la compétence 'politique locale du commerce'

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ETUDE

La commission développement économique de la CABB élargie à l'ensemble des maires de la Communauté d'agglomération a engagé un travail de réflexion à partir d'un diagnostic socio-économique du territoire.

2 réunions se sont tenues :

- Le 9 novembre : présentation du diagnostic sur le commerce et définition de priorités (43 participants).
- Le 22 novembre : hiérarchisation des priorités (46 participants).

Ces 2 réunions ont permis de nombreux échanges avec les élus présents sur la prise de cette nouvelle compétence par la Communauté d'agglomération avant la fin d'année 2017.

L'année 2018 sera consacrée à la définition des actions de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. La concertation avec les élus sur le sujet va se poursuivre en 2018 pour définir des actions concrètes d'intérêt communautaire.

TYPE DE RENDU

Diagnostic et enjeux du commerce
Document de synthèse sur les actions d'intérêt communautaire prioritaires

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

Les axes stratégiques retenus par la CABB pourront alimenter la démarche de révision du SCOT de l'Artois sur la thématique commerce, et plus spécifiquement sur :

- La définition et la mise en œuvre une stratégie d'urbanisme commercial (charte d'urbanisme commercial, préconisations reprises au travers des documents d'urbanisme…).
- L'accompagnement la restructuration des centres-villes, centres-bourgs et lieux de centralité (dispositifs de soutien, d'animation et de gouvernance du commerce et des services…).
- La logique de proximité commerciale par une logistique de proximité (dispositifs de livraison et de distribution, amélioration des offres de mobilité…).
- La restructuration des espaces commerciaux de périphérie (règles d'amélioration architecturale, programme de réhabilitation urbaine des zones commerciales, régénération de friches commerciales…).
- Le soutien à l'innovation dans le commerce indépendant et de proximité (adaptation aux nouveaux modes de consommation, accompagnement des commerces dans le e-commerce et l'utilisation des moyens numériques…).
- L'implantation d'activités liées aux produits locaux dans les centres-villes (magasins de producteurs, marchés alimentaires…).
- Le suivi des évolutions du commerce et des espaces commerciaux (observatoire permanent, gestion de bases de données…).

OUTIL D'AIDE A LA DECISION - PLATEFORME NUMERIQUE COLLABORATIVE – POURSUITE DU PARTENARIAT D'INNOVATION (ETAPE 1 DE LA PHASE 2)

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Instances décisionnelles de l'AULA

Principaux partenaires associés :

SM SCOT LLHC/CABB SCOT Artois/PMA/partenaires privés

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Créer une plateforme numérique innovante permettant la mise en cohérence et l'étude de l'impact des différents documents d'urbanisme (SCOT,PLUI...), des projets d'aménagement adoptés ou à adopter sur le territoire de l'Agence ainsi que les projets et équipements mis en œuvre.

Ce permettre à partir des données de base collectées d'introduire de la prédictivité pour éclairer les choix publics et enfin permettre l'accès du public à ces données.

La recherche et le développement de cet outil numérique est décomposée en quatre phases :

- Les spécifications fonctionnelles : lors de cette phase, sont déterminées les fonctions attendues en tenant compte des données collectables sur le territoire *(Phase 1 effectuée en 2017)* ;
- La phase de conception : les fonctionnalités identifiées sont créées et testées *(Phase 2 EN 2018)* ;
- Le développement opérationnel *(Phase 3)* ;
- L'acquisition et la maintenance de la plateforme numérique *(phase 4).*

L'AULA envisage dans l'étape 1 de la phase 2 du partenariat d'innovation de sécuriser le modèle économique du développement de la plateforme. Pour consolider le projet, il est nécessaire de réaliser un prototype-démonstrateur pour démontrer la crédibilité technique de l'outil auprès des acteurs du territoire et de potentiels financeurs. Deux thématiques seront étudiées : l'analyse de la prédictivité des dynamiques démographiques et la rénovation énergétique.

PLANNING

L'engagement partiel de la phase 2 a pour objectif de réaliser un prototype-démonstrateur de l'outil sur les thématiques dynamiques démographiques et rénovation énergétique des logements afin de faciliter la compréhension de la pertinence de l'outil et de sa dimension innovante auprès des acteurs du territoire : durée 6 à 10 mois

TYPE DE RENDU

Diagnostic et évaluations des résultats obtenus par comparaison des objectifs définis et des avancements réalisés par le partenaire.

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

- Usage privilégié de l'outil dans le cadre de la révision des deux SCOT sur deux thématiques dans un premier temps :

  - l'analyse de la prédictivité des dynamiques démographiques en lien avec la révision des deux SCOT. Le prototypage sur la thématique démographie doit démontrer que la plateforme conçoit des orientations des futurs SCOT en tenant compte des multiples critères et mesure les impacts du choix des prescriptions des SCOT. L'outil pourrait aider les élus et les techniciens à définir les enjeux et les besoins en matière d'habitat sur les deux SCOT en tenant compte des influences des orientations des SCOT voisins.

  - la rénovation énergétique des logements en lien avec l'ERBM. La démarche de rénovation de 23 000 logements s'inscrit dans les enjeux de la restructuration urbaine du territoire. Dans le cadre des SCOT, la plateforme pour constituer une aide aux choix de la localisation des logements à rénover et en évaluer de manière prédictive les impacts et interactions avec les autres composantes du territoire.

ANALYSE DES SYSTEMES TERRITORIAUX DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Etude effectuée pour le réseau régional des Agences d'urbanisme de la région Hauts-de-France par Nadine Cattan, Directrice de recherche au CNRS.

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Les récentes évolutions institutionnelles et notamment la constitution de la région Hauts-de-France mettent en évidence de nouveaux défis et de nouvelles chances pour le territoire. L'enjeu du développement et du renforcement de l'attractivité est aujourd'hui crucial pour la région.

Cette étude s'appuie sur les premiers travaux de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole sur ces questions qui ont pour base l'étude nationale menée par la DATAR en 2011.

Dans la continuité des précédents travaux l'objectif est d'objectiver, de « faire le lien » et d'apporter un éclairage aussi détaillé que possible sur :
- les liens / flux (même quantitativement limités) entre les systèmes ;
- les liens / flux au sein de chacun des systèmes identifiés ;
- l'intégration du fait transfrontalier (en particulier les liens du système de Lille avec les aires urbaines voisines et avec les métropoles de Belgique) ;
- les liens des systèmes et de chacune des aires urbaines à la métropole parisienne (en particulier sur la partie sud de la région).

METHODOLOGIE

L'originalité de l'étude réside dans le fait qu'elle s'attache non pas aux variables de stocks (nombre d'habitants, d'emplois…), mais aux liens entre aires urbaines, de manière multidimensionnelle. Elle intègre 7 types de liens :
- les mobilités des populations avec les navettes domicile-travail, les migrations résidentielles, les mobilités de loisirs à travers les résidences secondaires,
- les liens de la société de la connaissance via les partenariats scientifiques,
- ceux de l'économie à travers les liens entre sièges et établissements d'entreprises,
- et ceux de la grande vitesse avec un indice cumulé train-avion.

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ETUDE

Cotech organisé le 14/02/2018 : l'étude est en phase de correction finale avec intégration des remarques des différentes agences. Une première version du powerpoint de restitution a été réalisée.
3 séminaires de restitution aux élus à différents endroits du territoire sont prévus au mois de juin.

TYPE DE RENDU

Publication.
Séminaires de rendu avec appui d'un powerpoint.

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

- Alimentation du débat sur la structuration de l'armature urbaine du territoire.
- Positionnement des territoires par rapport au SRADETT

ENQUETE SOCIOLOGIQUE SUR LES MENAGES INSTALLES RECEMMENT SUR LE SECTEUR PERIURBAIN

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

- **Les Communautés d'Agglomérations de Béthune Bruay Artois Lys Romane, Lens-Liévin et Hénin Carvin.**

- Les services de l'Etat (DDTM, ANRU)

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Ce travail universitaire s'inscrit dans le cadre de l'étude « Habitat » que porte l'AULA pour le compte des trois EPCI sur les enjeux de diversification résidentielle dans les quartiers inscrits au NPNRU et en Politique de la Ville. Elle vient compléter les travaux relatifs :

- à l'établissement de diagnostic fonciers « Habitat » menés en régie par l'AULA sur chacun des sites prioritaires ;

- à l'analyse des dynamiques résidentielles sur les trois EPCI (AULA) ;

- à l'analyse des conditions de diversification résidentielle en sites NPNRU et QPV (AULA avec le soutien du Bet Sémaphores).

L'intérêt de ce 4ème volet de la démarche d'ensemble est d'appréhender la question de l'accession à la propriété sous l'angle du ménage et non plus dans le cadre d'une approche « institutionnelle » (PLH d'un EPCI par exemple).

METHODOLOGIE ET PLANNING

Sur la base d'une analyse multicritères fondée notamment sur le croissement démographie / marché immobilier, sur une typologie des communes disposant d'un minimum d'équipements ainsi que de leur situation géographique en bordure de la métropole lilloise, une sélection de communes a été opérée. Il s'agit d'Auchy-les-Mines (CABBALR), Estevelles (CALL), Meurchin (CALL), Pont-à-Vendin (CALL) et Vendin-le-Vieil (CALL).

Le critère de la proximité de la métropole lilloise (ou tout du moins sur le plan institutionnel du Département du Nord) s'explique par le fait que l'AULA souhaitait mesurer la réalité de l'attractivité de cette partie du territoire de l'ex bassin minier auprès de ménages en provenance de la métropole.

Le secteur géographique ayant été retenu, il a fallu identifier les lotissements répondants le mieux au profil des CS ciblées. Ceci s'est fait par analyse des photos aériennes avec les

urbanistes de l'AULA pour identifier puis vérifier sur le terrain les pavillons en série, maisons sur catalogue ou autre architecture « en lot » répondant aux critères fixés.

Enquête terminée. Synthèse et mise en cohérence avec les autres volets de l'étude « Habitat » en cours d'écriture.

TYPE DE RENDU

Publication, Powerpoint, atelier.

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

À travers ses résultats, cette enquête met en évidence les choix des ménages ayant souhaité s'installer en périurbain. Qu'ils soient choisis ou subis ces choix permettent de mettre en avant les défauts perçus par les habitants des espaces urbains et des cités minières.

Cette enquête laisse également poindre quelques regrets après quelques années.

L'ensemble de ces critères permettraient d'alimenter les débats du SCoT sur les choix de modèles de développement territorial souhaités par les élus, et ce notamment au regard de l'attractivité des centralités.

DEMARCHE CONTRAT D'AXE - CABB

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane

SMT Artois Gohelle

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

La mise en service projetée du BHNS sur le territoire de Béthune –Bruay met en exergue la nécessité d'articuler ce projet de transport en commun structurant avec les politiques de développement urbain du territoire dans l'objectif d'une amélioration du cadre de vie (favoriser le ville des courtes distances), et de la mise en place d'une démarche intégrée pour le développement du territoire.

Mise à disposition de la communauté d'agglomération d'un outil de connaissance fine du tissu urbain autour du tracé de BHNS. A terme : mise à disposition d'un outil d'aide à la décision et alimentation des documents de planification tels que le SCoT, le PLH (diagnostic mais aussi pistes de projet : padd du SCoT)

METHODOLOGIE ET PLANNING

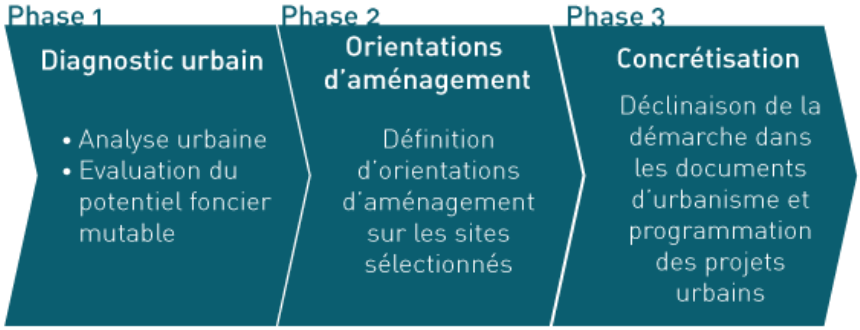

Etat d'avancement de l'étude

Carte ph 1 et 2

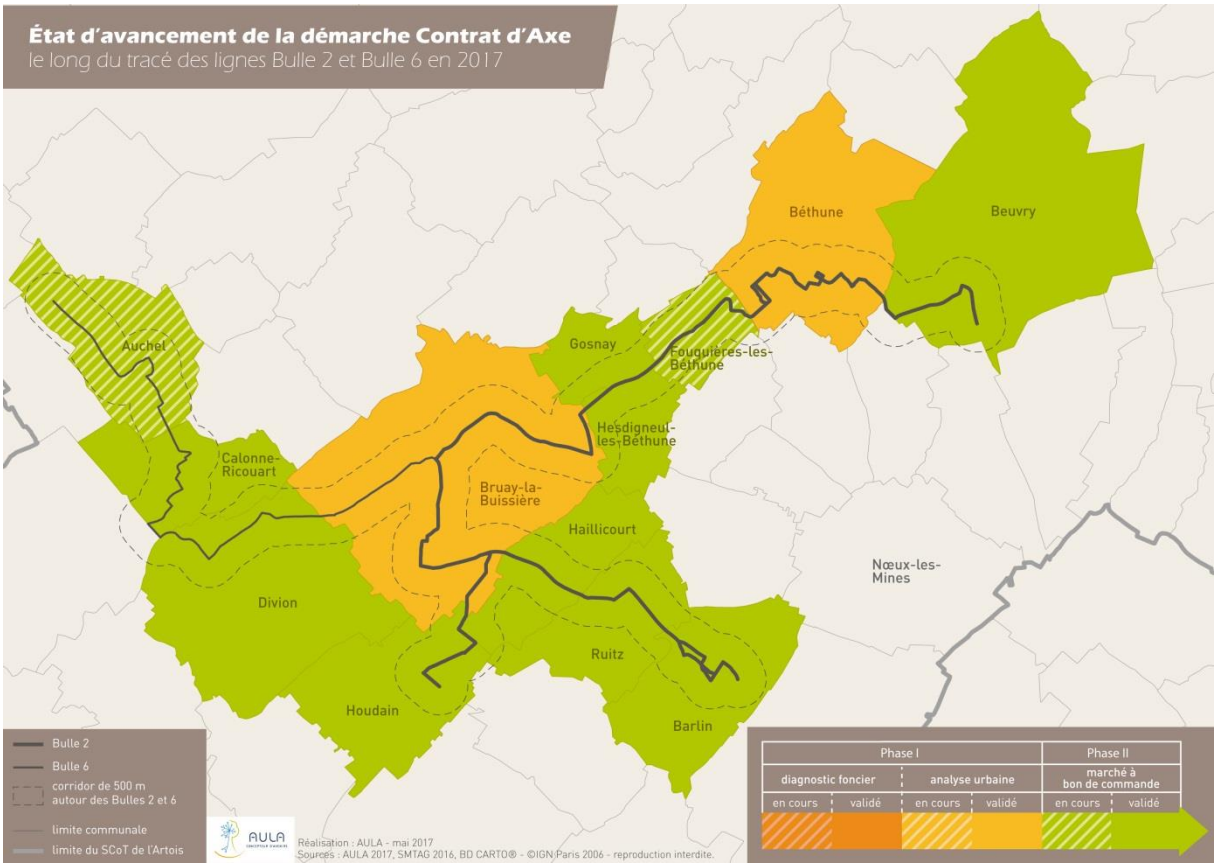

phase 3 : à définir

TYPE DE RENDU

Livrets communaux :
Diagnostic urbain (analyse urbaine + diagnostic foncier), cahiers de recommandations, livrets d'orientations d'aménagement

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

- Arbitrage programmation logement
- Structuration de l'armature urbaine du territoire (polarités du SCoT 2008 fondements de la démarche Contrat d'Axe)
- Conforter et/ou développer l'attractivité et identité des secteurs desservis par le BHNS (lien à faire avec les démarches existantes)
- Valorisation des modes doux dans la politique de mobilité du territoire
- Faire le lien entre les objectifs du PDU sur le lien urbanisme/mobilité et le rôle du SCoT dans l'atteinte de ces objectifs ;

DEMARCHE CONTRAT D'AXE - CALL

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Communauté d'agglomération Lens Liévin

SMT Artois Gohelle

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

La mise en service projetée du BHNS sur le territoire de Lens-Liévin met en exergue la nécessité d'articuler ce projet de transport en commun structurant avec les politiques de développement urbain du territoire dans l'objectif d'une amélioration du cadre de vie (favoriser le ville des courtes distances), et de la mise en place d'une démarche intégrée pour le développement du territoire.

Mise à disposition de la communauté d'agglomération d'un outil de connaissance fine du tissu urbain autour du tracé de BHNS. A terme : mise à disposition d'un outil d'aide à la décision et alimentation des documents de planification tels que le SCoT, le PLH tant dans les phases de diagnostic que de PADD.

METHODOLOGIE ET PLANNING

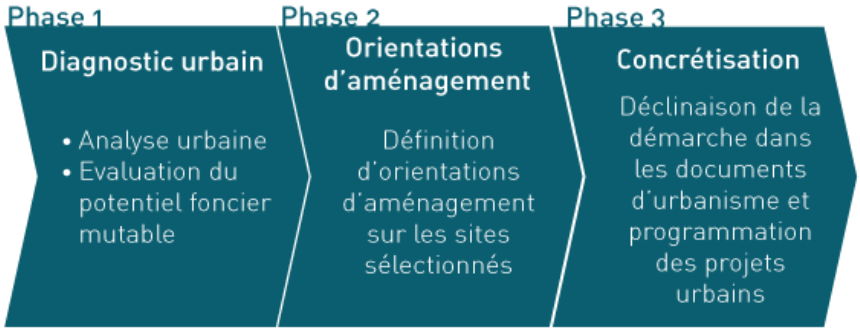

Phase 1 : diagnostic foncier réalisé en 2017 mais non partagé avec CALL
Analyse urbaine uniquement base des équipements réalisée
Poursuite de la phase 1 en 2018 à définir

Phase 2 : à définir
Phase 3 : à définir

TYPE DE RENDU

Livrable pour valorisation du diagnostic foncier + base équipement

Livrable à définir concernant la poursuite de la démarche.

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

- Arbitrage programmation logement
- Structuration de l'armature urbaine du territoire (polarités du SCoT 2008 fondements de la démarche Contrat d'Axe)
- Conforter et/ou développer l'attractivité et identité des secteurs desservis par le BHNS (lien à faire avec les démarches existantes)
- Valorisation des modes doux dans la politique de mobilité du territoire
- Faire le lien entre les objectifs du PDU sur le lien urbanisme/mobilité et le rôle du SCoT dans l'atteinte de ces objectifs ;

CONNAISSANCE DES POTENTIALITES DE DIVERSIFICATION RESIDENTIELLE (DEMARCHE NPNRU)

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

- Les Communautés d'Agglomérations de Béthune Bruay Artois Lys Romane, Lens-Liévin et Hénin Carvin.

- Les services de l'Etat (DDTM, ANRU)

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Cette étude a été externalisée auprès du bureau d'étude Sémaphore dont l'AULA en assure la maitrise d'ouvrage.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'étude « Habitat » que porte l'AULA pour le compte des trois EPCI sur les enjeux de diversification résidentielle dans les quartiers inscrits au NPNRU et en Politique de la Ville. Elle vient compléter les travaux relatifs :

- à l'établissement de diagnostic fonciers « Habitat » menés en régie par l'AULA sur chacun des sites prioritaires ;

- à l'analyse des dynamiques résidentielles sur les trois EPCI (AULA) ;

- à l'enquête sociologique sur les ménages récemment installés sur le secteur périurbain.

Cette étude, commanditée par l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, a pour objectif de déterminer les conditions nécessaires pour inscrire 6 sites NPNRU (dont 1 multi-sites sur la CA Hénin-Carvin) et un total de 46 QPV (intégrant les sites NPNRU) dans une nouvelle dynamique résidentielle, s'appuyant sur une transformation d'image et sur une attractivité renouvelée.

METHODOLOGIE ET PLANNING

Afin permettre d'évaluer les conditions et les potentialités de diversification, cette étude s'appuie ainsi à la fois :

- sur des données statistiques tant sur la dynamique du marché du logement que sur la capacité financière des ménages,

- sur des entretiens avec des acteurs du territoire (élus, professionnel de l'immobilier, bailleurs sociaux et promoteurs/aménageurs privés)

Etude en cours de finalisation. Une présentation aux différentes intercommunalités sera réalisée courant février. Cette étude sera ainsi disponible dans sa version définitive au cours du 1er semestre 2018.

TYPE DE RENDU

Publication, Powerpoint, atelier.

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

À travers ses résultats, cette étude met en évidence la difficulté pour ces quartiers marqués par la prédominance du parc social d'attirer de nouveaux investisseurs privés. Cette difficulté d'attractivité est notamment le fruit d'un marché du logement détendu.

Concomitamment le niveau de ressources des ménages ne facilite pas l'accès au parcours résidentiel des ménages habitant ces quartiers.

L'ensemble de ces critères permettraient d'alimenter les débats du SCoT sur les choix de modèles de développement territorial souhaités par les élus, et ce notamment au regard de la régulation spatiale et temporelle des opérations d'habitat.

DIAGNOSTIC FONCIER DANS LE QUARTIERS POLITIQUES DE LA VILLE

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

- Les Communautés d'Agglomérations de Béthune Bruay Artois Lys Romane, Lens-Liévin et Hénin Carvin.
- Les services de l'Etat (DDTM, ANRU)

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Ce diagnostic réalisé par l'AULA s'inscrit dans le cadre de l'étude « Habitat » que porte l'AULA pour le compte des trois EPCI sur les enjeux de diversification résidentielle dans les quartiers inscrits au NPNRU et en Politique de la Ville. Elle vient compléter les travaux relatifs :

- à l'Etude de sur la connaissance des potentialités de diversification résidentielle.
- à l'analyse des dynamiques résidentielles sur les trois EPCI (AULA) ;
- à l'enquête sociologique sur les ménages récemment installés sur le secteur périurbain.

Le présent document a pour objet de dresser un état du foncier à vocation habitat disponible dans les sites inscrits dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et les Quartiers Prioritaires en Politique de la Ville (QPV) ainsi que des gisements fonciers concurrents ouverts à l'urbanisation sur le reste du territoire des trois EPCI. L'objectif poursuivi est de déterminer les conditions nécessaires à la réinscription de ces quartiers dans une nouvelle dynamique résidentielle prenant appui sur une transformation radicale de leur image et une attractivité renouvelée.

METHODOLOGIE ET PLANNING

L'AULA a réalisé un état des lieux à un instant « t » du foncier à vocation habitat dans les quartiers prioritaires de la ville (46 QPV sur le territoire de l'AULA) et dans une zone tampon de 300 m autour de ces derniers.
Deux bases de données géolocalisées ont ainsi, été constituées :

- l'une avec le foncier habitat classé selon 4 catégories (disponible, projet, friche ou logement vacant, et nouvelle construction)
- l'autre avec une base des équipements et commerces publics et privés localisés à la parcelle sur les QPV et la zone tampon.

Etat des lieux en cours de finalisation (validation des dernières communes en cours).

TYPE DE RENDU

Publication (Atlas), Atelier

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

Cette étude permettraient d'alimenter les débats du SCoT sur les choix de modèles de développement territorial souhaités par les élus, et ce notamment au regard de la régulation spatiale et temporelle des opérations d'habitat (hors et en dehors des QPV / hors et en dehors du tissus urbain / en réhabilitation et en construction neuve).

PRE-DIAGNOSTIC DES OPAH-RU

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Pôle Métropolitain de l'Artois, CA Hénin-Carvin, CA Lens-Liévin, CA Béthune-Bruay Artois Lys Romane

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, l'État prévoit 75 millions d'euros pour la rénovation du parc privé du bassin minier au titre de l'ANAH.
Sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois, ce sont six opérations programmées d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH RU) qui sont prévues. Les élus du groupe thématique « Habitat – Logement » ont demandé le 14 septembre 2017 aux services habitat des trois EPCI de travailler à des propositions conjointes.
Dans ce cadre, l'AULA intervient pour réaliser le pré-diagnostic.

Le pré-diagnostic doit permettre de définir des secteurs prioritaires pour la réalisation des OPAH-RU. Le nombre de secteurs retenus pourra conforter ceux préconisés par l'Etat mais également en proposer d'autres.
Le choix final des deux secteurs par intercommunalité reviendra aux élus des différents EPCI.
Les secteurs non retenus pourront, le cas échéant, faire l'objet d'un accompagnement ultérieur ou par l'intermédiaire d'autres dispositifs portés par les différentes intercommunalités.

METHODOLOGIE ET PLANNING

Le pré-diagnostic s'attachera à analyser les thématiques inhérentes à la mise en place d'une OPAH-RU.
Co-construite avec les services des agglomérations et en partenariat avec l'ANAH et la DDTM, la méthodologie du pré-diagnostic est la suivante :

- 1ère analyse à l'échelle afin de définir les communes concentrant les enjeux pouvant trouver une réponse au sein d'une démarche d'OPAH.

- Ces secteurs validés, une analyse plus fine à la section cadastrale sera proposé afin de définir plus finement les secteurs à enjeux.

- Décembre 2017: validation de la méthodologie partagée

- Janvier 2018 : rencontre avec la DDTM et le correspondant local de l'ANAH

- Février 2018 : Comité technique en présence des EPCI, de la DDTM, de l'ANAH et de l'Association des Communes Minières (thermographie) : présentation des résultats du pré-diagnostic à l'échelle communale
- Mars 2018 : Comité de pilotage
- Avril 2018 : rendu du pré-diagnostic finalisé

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

Ce diagnostic va permettre de quantifier et de qualifier le parc de logements privés et ainsi alimenter les diagnostics de SCoT et les débats sur la rénovation énergétique des logements anciens, sur la vacance, l'attractivité et la diversification résidentielle du territoire.

BILAN RESIDENTIEL

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

- Les Communautés d'Agglomérations de Béthune Bruay Artois Lys Romane, Lens-Liévin et Hénin Carvin.

- Les services de l'Etat (DDTM, ANRU)

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Ce diagnostic réalisé par l'AULA s'inscrit dans le cadre de l'étude « Habitat » que porte l'AULA pour le compte des trois EPCI sur les enjeux de diversification résidentielle dans les quartiers inscrits au NPNRU et en Politique de la Ville. Il vient compléter les travaux relatifs :

- à l'Etude de sur la connaissance des potentialités de diversification résidentielle.

- à l'enquête sociologique sur les ménages récemment installés sur le secteur périurbain.

- le diagnostic foncier dans les quartiers politique de la ville.

Le bilan succinct des Programmes Locaux de l'Habitat des 3 EPCI a pour objet d'apprécier l'(in)adéquation entre les enjeux stratégiques déclinés dans les PLH et la réalité des marchés et dynamiques de développement.

METHODOLOGIE ET PLANNING

Afin de réaliser cette étude, L'AULA s'est ainsi appuyé sur une série d'indicateurs sociodémographiques et socioéconomiques mis au regard de la dynamique de logements et de constructions sur le territoire.
Cette analyse spatiale s'appuie, selon les indicateurs, sur les secteurs PLH et/ou sur les limites communales.

Analyse réalisé mais mode de diffusion et restitution en cours de modification dans un souci d'une meilleure appropriation des éléments d'analyse.

Rendu : 1er semestre 2018.

TYPE DE RENDU

Publication, Atelier

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

Cette étude permettrait, à travers ses indicateurs d'alimenter les débats du SCoT sur les dynamiques de production de logements connues ces dernières années et d'en évaluer l'(in)adéquation avec les objectifs formulés initialement par le PLH.

Ce dernier document devant être compatible avec les orientations du SCoT, le bilan PLH permettra ainsi de mieux calibrer les dynamiques et les objectifs fixés dans le futur document.

Il permettra ainsi d'aliment la réflexion sur la politique de développement de l'habitat souhaitée par les élus pour leur territoire (construction neuve/réhabilitation ; extension urbaine/renouvellement urbain/ Proximité/éloignement des aménités des centralités, etc…).

ACTUALISATION DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

SMT AG

CABB/DDTM

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilité (AOM), a en charge la réalisation et la mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains (PDU).

En 2015, le SMT a approuvé un PDU sur un périmètre couvrant les Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin, de Hénin-Carvin et d'Artois Comm.

Depuis le 1er janvier 2017, le périmètre du SMT AG a été modifié suite à la fusion de la Communauté d'Agglomération de l'Artois (Artois Comm.) avec les Communautés de Communes Artois-Flandres et Artois-Lys. La nouvelle intercommunalité formée a pris le nom de Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois-Lys-Romane.

Conformément à la loi, suite à cette extension de son ressort territorial, le SMT engage une modification du Plan de Déplacements Urbains (PDU). Cette modification ne remet pas en cause l'économie générale du projet existant mais vient étendre le périmètre de déclinaison de la stratégie engagée.

PLANNING

Arrêt de projet prévu le 15 mars 2018
Approbation : fin 2018

TYPE DE RENDU

Diagnostic / Plan d'actions
Evaluation Initiale de l'Environnement
Evaluation Environnementale

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

- Le PDU dresse un état des lieux des pratiques et des enjeux en matière de mobilités des personnes et des marchandises à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois

- La loi impose une compatibilité du PDU envers le SCoT. Les temporalités de réalisation des différents documents de planification font que le PDU devance les SCoT : il sera donc important de veiller à la compatibilité et à cohérence des objectifs des documents.

- Au-delà de la compatibilité des documents, il est important de comprendre que la mobilité n'est pas juste liée à la présence d'infrastructures et d'offres de transport, elle est également la résultante des stratégies de localisation de l'habitat et des activités. Ainsi, les objectifs du PDU ne pourront être atteints et la mobilité des habitants ne pourra évoluer que si le SCoT définit une organisation spatiale propice aux transports collectifs et aux modes doux.

ETUDE SUR LA LOGISTIQUE URBAINE A L'ECHELLE DES PERIMETRES DU PDU ARTOIS-GOHELLE ET DU SCOT DE L'ARTOIS

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

SMT AG

ADEME/CABB/CALL/CAHC/Principales communes du territoire/DDTM/CEREMA/CD62/MDAD/

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

L'AULA a lancé en janvier 2016 une étude sur la thématique du transport de marchandises en ville, dans le cadre de son partenariat avec le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle.

Cette étude avait pour ambition première de construire une connaissance partagée sur la nature des flux d'acheminement et d'enlèvement de marchandises au sein des principaux espaces urbanisés du Pôle Métropolitain de l'Artois.
S'appuyant sur cette connaissance, la deuxième ambition était d'identifier les problématiques et enjeux pour parvenir ensuite à la définition d'un plan d'actions pouvant être intégré dans le Plan de Déplacements Urbains du SMT AG.

PLANNING

Etude finalisée au premier trimestre de l'année 2017.

TYPE DE RENDU

3 rapports d'études et 9 fiches actions

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT

Différents niveaux d'intervention sont ciblés dans le plan d'actions : On retrouve des actions très concrètes à l'échelle d'un quartier ou d'une rue (ex : dimensionnement des places de livraisons) mais également des actions à une échelle plus élargie qui doivent trouver une traduction dans les documents de planification. Ainsi cette étude rappelle que la génération de flux de marchandises dépend en premier lieu de l'organisation spatiale du territoire, et que la localisation des sites générateurs de flux a un impact direct sur la nature de ces flux et des externalités négatives associées.
Ainsi les thématiques du développement économique et du commerce doivent intégrer la problématique de la logistique.

ETUDE SUR LES RETOMBEES ECONOMIQUES ET LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DE L'USAGE DE LA VOIE D'EAU A L'ECHELLE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ARTOIS

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

VNF / CABB / CALL / CAHC /SMT AG

PMA/Euralens/Mission Bassin Minier/Office de tourisme Béthune-Bruay/Office de tourisme Lens-Liévin/Mission Louvre Lens Tourisme/Lys Sans Frontières/SCoT LLHC/CCI/Euralogistic/Ports de Lille/Norlink Ports/DDTM/DREAL

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

La présence de la voie d'eau et notamment d'un important linéaire de canaux à grand gabarit au sein du Pôle Métropolitain de l'Artois semble globalement sous-exploitée dans les stratégies d'aménagement et de développement du territoire. Dans un contexte où il existe une dynamique régionale de réflexions et de projets fédérateurs autour de la voie d'eau (projet Canal Seine Europe, Association Norlink Ports, projets/études sur le développement du tourisme fluvial sur des territoires avoisinants…) et où le territoire s'apprête à lancer la révision de ses deux SCoT, il est opportun de définir une stratégie partagée sur le sujet.

L'objet de l'étude est de réaliser un diagnostic des usages actuels de la voie d'eau, toute thématiques confondues, d'identifier les besoins et les potentiels de développement de ces usages pour parvenir à la définition d'un schéma d'aménagement et d'un plan d'action.

METHODOLOGIE ET PLANNING

Phase 1 : Etat des lieux et retombés économiques de l'usage actuel de la voie d'eau
Octobre 2017 à Mars 2018

- Récupération de rapports d'activités/données sources auprès des gestionnaires de sites/infrastructures
- Analyse des études et documents ressources existants
- Entretiens avec acteurs clés
- Calcul des retombées économiques des différents usages et du coût de la gestion
- Synthèse et analyse des documents de planification (PLU/SCoT) **[réaliser en interne]**

Phase 2 : Evaluer le potentiel de développement de l'usage de la voie d'eau
Janvier 2018 à Mai 2018

- Entretiens avec acteurs clés
- Analyse du potentiel de développement du transport fluvial par filières

- Analyse du potentiel de développement du tourisme fluvial
- Diagnostic foncier dans le corridor de la voie d'eau

Phase 3 : Stratégie et scénarios d'aménagement des abords de la voie d'eau
Mai 2018 à Septembre 2018

- Réaliser plusieurs scénarios d'aménagement des abords de la voie d'eau
- Organiser des temps d'échanges entre tous les acteurs concernés

Phase 4 : Rédaction d'un plan d'actions
Septembre 2018 à Novembre 2018

- A partir du scénario retenu, définir un plan d'actions permettant de mettre en œuvre les orientations d'aménagement
- Calculer les retombés économiques potentiels du scénario d'aménagement
- Proposer un dispositif de suivi et d'évaluation

TYPE DE RENDU

Livrables (rapports d'étude pour chaque phase)

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

- Etat des lieux exhaustif des usages actuels de la voie d'eau et des sites de transbordement, de loisirs et espaces de nature situés en bord à voie d'eau
- Vision prospective du potentiel de développement de ces différents usages
- Définition d'une stratégie spatialisée de l'évolution des usages et des aménagements en lien avec la voie d'eau à court, moyen et long terme, à l'échelle du PMA

ETAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARTOIS EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR).

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Dans le cadre du Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'agglomération (CAAP' agglo) liant la Région à la CABBALR (signé fin 2014), cette dernière a sollicité l'assistance de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) pour certaines actions dont la mise en place d'un état des lieux de la production et de la consommation alimentaire sur le territoire du SCoT de l'Artois en lien avec l'agriculture. Cette étude contribuera à la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) autour de la question alimentaire à l'échelle de l'agglomération.

L'objectif de l'étude étant d'analyser la production agricole du territoire et de la comparer aux besoins de la population, dans l'optique de donner des repères aux différents acteurs et également de faciliter la mise en adéquation de l'offre et de la demande.

METHODOLOGIE ET PLANNING

L'étude a été réalisée par l'AULA dans le cadre de l'élaboration du PAT et dans la continuité du CAAP' agglo. Le travail s'est déroulé en plusieurs étapes.

Pour la présente étude, une méthodologie a été mise en place afin de répondre au mieux à la demande. Trois phases importantes se sont imposées :

* Une phase de recherche bibliographique et de retour d'expériences sur le territoire national (agences d'urbanismes, CCI, IUFN, départements, collectivités ...). Cette première phase de l'étude a été réalisée en deux temps, le premier afin de mieux cerner le sujet et le second pour permettre un recensement des études déjà réalisées sur le territoire national sur le sujet de la « PRODUCTION ET LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE SUR UN TERRITOIRE EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE » ou s'approchant plus ou moins de cette thématique.

* Une phase de collecte de données et de travail d'enquête auprès des différents acteurs du département (DRAAFF, CERDD, A PRO BIO(1), ...) et du territoire de la CABB. Cette seconde phase a été effectuée en parallèle de la première phase. Les enquêtes/entretiens ont servi d'instruments pour la collecte d'informations et de données. Ces dernières ont été réalisées auprès de divers acteurs, en lien avec la thématique agricole et alimentaire tels que le CERDD, le GRECAT(2), la Chambre d'Agriculture, la CCI, la DRAAF ...

[1] A PRO BIO est une association pour le soutien et le développement de l'agriculture biologique régionale.
[2] Le GRECAT est un Groupe de Recherches et d'Etudes Concertées sur l'Agriculture et les Territoires.

* Une phase d'interprétation des données et de déclinaison de celles-ci à l'échelle du territoire. En ce qui concerne cette phase, cette dernière a consisté à regrouper et analyser toutes les données.

La CABBALR souhaite avoir l'étude pour le commencement de son PAT (mars 2018). Cette étude se terminera au cours du premier trimestre 2018.

TYPE DE RENDU

Dans une démarche d'accompagnement de l'agglomération dans sa stratégie de développement de la filière alimentation, il est souhaité pour cette étude, la réalisation par l'agence :

- d'un dossier technique donnant des chiffres de production et consommation locales ;
- d'une infographie communicante à destination du grand public et des élus, présentant de manière pédagogique les principaux résultats obtenus.

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

Cette mission peut alimenter les débats du SCoT en ouvrant les débats, les réflexions sur l'importance de l'agriculture sur le territoire (60 % de terres agricoles, 685 exploitations en 2010, répartition des productions ...), sur la multifonctionnalité de cette dernière (circuits courts, production d'énergie, hébergements, ...), sur les besoins de la population en matière d'alimentation ainsi que sur son avenir sur le territoire (agriculture biologique, ...).

Pour la thématique « agricole », les débats du SCoT permettront de faire le lien entre la préservation de l'espace agricole (cf. Etude sur l'Observatoire Foncier Agricole ») et la production alimentaire. En créant cet espace de dialogue lors des débats, on donnera l'occasion aux territoires de s'interroger et de construire collectivement une agriculture qui répondra aux besoins locaux. Cette étude permet ainsi de faire un premier état des lieux de la production et de la consommation alimentaire en lien avec l'agriculture sur le territoire. Le processus de dialogue et de co-élaboration du SCoT sont des leviers clefs pour une appropriation collective des problématiques et des enjeux actuels présent sur le territoire et ainsi permettre de travailler sur des pistes de réflexions.

MISE EN PLACE D'UNE METHODOLOGIE POUR TRANSCRIRE LA TOILE ENERGETIQUE DUNKERQUOISE SUR LE TERRITOIRE DU PMA

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Le Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)

Les 3 EPCI (services économiques, SIG), CCI Artois, CERDD, AGUR Dunkerque, Le CD2E

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

A la suite du Forum Energie Euralens 2017, le PMA souhaite poursuivre les actions et projets identifiés comme prioritaires pour le territoire. L'AULA va donc développer une méthodologie afin de favoriser l'interconnexion entre les projets énergétiques (EnR, énergie fatales) et ainsi mieux connaître les liens entre les entreprises et les industries du territoire.

Mener un projet prioritaire identifié lors du Forum Energie Euralens 2017

METHODOLOGIE ET PLANNING

Prise de contact avec études similaires
Elaboration d'un cadastre solaire : élaboration du cahier des charges par l'AULA
Comités techniques et de pilotage réguliers

Chef de projet : Camille Bertrand, Guillaume Lepers
Equipe mobilisé : Matthieu Hugot, Jean-Michel Hurrier
Coût prévisionnel de l'étude : inconnu pour l'instant

Durée minimale : 6 mois (en fonction du bureau d'études)

TYPE DE RENDU

Document de synthèse
Données SIG
Carte interactive ?

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

Mieux connaître les relations dans le monde économique et prospecter sur les enjeux majeurs d'évolution territoriale (dans un premier temps sur le plan énergétique).

VISION ENERGIE CLIMAT 2030 – 2050 + PCAET 2019 - 2024

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

La Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys-Romane

AULA + autres partenaires extérieurs (ATMO, STM Artois Gohelle, et autre)

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Contexte national (Loi TECV et Loi NOTRE) + Dynamique régionale (SRADDET, Plan de protection de l'atmosphère) + territoriale (Forum Energie Euralens 2017) + Locale (SCoT de l'Artois, labellisation TEPCV, PDU)

- Bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire (BEGES),
- Etude de vulnérabilité aux changements climatiques,
- Etude de planification énergétique.

PCAET : Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), comme son prédécesseur le PCET, est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Outre le fait, qu'il impose également de traiter le volet spécifique de la qualité de l'air sa particularité est sa généralisation obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants à l'horizon du 1er janvier 2019, et dès 2017 pour les intercommunalités de plus de 50.000 habitants.

Il peut être de nature assez différente en fonction de l'engagement des collectivités concernées, mais son contenu est fixé par la loi avec:

- un diagnostic,
- une stratégie territoriale,
- un plan d'actions
- un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Les déclinaisons de ce nouvel outil réglementaire ne sont pas sans rappeler les dispositions des démarches Agenda 21.

Le PCAET doit également prendre en compte dans son élaboration le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) permettant ainsi d'intégrer les dispositions relatives à un urbanisme (mobilités, consommation foncière, armature urbaine…).

METHODOLOGIE ET PLANNING

Temps de production : assistance/conseil
Chef de projet : Camille Bertrand
Equipe mobilisé : Alain Vanneufville + Ludovic Pokker
Mobilisation du SIG : demande de données par la CABB
Externalisation : groupement d'études

Bureau d'études sélectionné en novembre 2017 : phase de diagnostic en cours

TYPE DE RENDU

Tous les rapports détaillés des études + données

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

Vision stratégique de l'énergie et du climat pour le SCoT de l'Artois

ETUDE DES POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE SOLAIRE (PHOTOVOLTAÏQUE ET THERMIQUE) SUR LE TERRITOIRE

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Le Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)

- Les 3 EPCI
- Le CD2E

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

A la suite du Forum Energie Euralens 2017, le PMA souhaite poursuivre les actions et projets identifiés comme prioritaires pour le territoire. L'AULA va donc réaliser un cadastre solaire afin de favoriser l'émergence de projets d'énergie renouvelable. Mener un projet prioritaire identifié lors du Forum Energie Euralens 2017
Le cadastre solaire est une cartographie à très grande échelle du potentiel solaire d'un territoire. Cette cartographie est ensuite mise à disposition du public à l'aide d'un outil SIG, en vue d'informer ce dernier sur le potentiel solaire des bâtiments, et de connaître ainsi la rentabilité énergétique et donc économique de la pose d'un système solaire thermique ou photovoltaïque. Ce type de projet permet donc de valoriser les projets d'autoconsommation collective.

METHODOLOGIE ET PLANNING

Prise de contact avec études similaires
Elaboration d'un cadastre solaire : élaboration du cahier des charges par l'AULA
Comités techniques et de pilotage réguliers

Chef de projet : Camille Bertrand
Equipe mobilisé : SIG
Coût prévisionnel de l'étude : inconnu pour l'instant

Durée minimale : 6 mois (en fonction du bureau d'études)

TYPE DE RENDU

Document de synthèse
Données SIG,Carte interactive ?

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

Réflexion sur le développement d'une filière d'énergie renouvelable sur le territoire.

TABLEAU DE BORD DE L'AULA – CHIFFRES CLES SOCIO-ECONOMIQUES

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Pôle Métropolitain de l'Artois, Communautés d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane, Lens-Liévin, Hénin-Carvin et leurs SCoTs.

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Ternois - 7 Vallées, Communautés de Communes 7 Vallées Comm, Ternoiscom

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

L'une des principales missions de l'Agence, renforcée par les évolutions législatives récentes (lois ALUR-LAMY), consiste à mettre à disposition des territoires, de leurs élus et techniciens, des outils d'aide à la décision.

Une meilleure connaissance des territoires, le suivi de leurs évolutions et de leur positionnement, notamment par rapport à un contexte régional ou national, sont des informations essentielles à une prise de décision optimale et à la bonne mise en action des politiques publiques.

Suite à l'adhésion de nouveaux partenaires courant 2015 et en complément des lettres des observatoires déjà existantes, l'AULA a souhaité mettre à leur disposition ce nouvel outil, facilement transportable et consultable, qui présente les données de cadrage socio-démographiques et socio-économiques, à la fois sous forme de chiffres clés mais également sous une forme cartographique, dans le cadre d'une publication annuelle.

METHODOLOGIE ET PLANNING

L'édition 2017 du Tableau de Bord de l'AULA est composée d'un livret par grand territoire composant le périmètre d'observation de l'Agence:

- le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Ternois - 7 Vallées composé des Communautés de Communes 7 Vallées Comm et Ternoiscom
- le Pôle Métropolitain de l'Artois composé des Communautés d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane, Lens-Liévin, Hénin-Carvin et leurs SCoTs.

Les données utilisées pour la réalisation de ce tableau de bord sont principalement issues du millésime 2014 du recensement de la population de l'INSEE, ainsi que sa base FiLoSoFi pour les revenus des ménages.

Les résultats du recensement de la population d'une année ne peuvent donc être comparés qu'avec ceux du recensement sortis 5 années auparavant. Les évolutions socio-démographiques sont donc calculées sur le recensement 2009 de la population.

Ont aussi été utilisées dans le cadre du Tableau de Bord 2017 les données annuelles 2016 de la Caisse nationale du réseau des Urssaf (ACOSS), de la base Sit@del2, et du RPLS.

Des cartographies des principaux indicateurs ont ensuite été réalisés.

Édition 2017 terminée et imprimée

TYPE DE RENDU

Un livret par grand territoire : Pôle Métropolitain de l'Artois et Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Ternois – 7 Vallées

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

Par sa nature, le tableau de bord de l'AULA permettra d'apporter une connaissance statistique et territorialisée des grandes thématiques du SCoT.

REFERENTIEL D'OBSERVATION DE L'OCCUPATION DU SOL DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS (OCS2D)

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

27 partenaires financeurs :
- 17 Structures porteuses de SCoT dont la Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (pour le SCoT de l'Artois) et le Syndicat Mixte du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin
- Départements 59 et 62
- EPF Nord-Pas de Calais
- Région Haut-de-France
- Europe

Maître d'ouvrage : PPIGE Nord-Pas de Calais

L'équipe projet chargée du suivi de projet est composée de la PPIGE (porteuse du projet), de deux agences d'urbanismes (AULA et ADULM) et du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut.

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Pourquoi une nouvelle donnée d'occupation du sol (OCS) ?
• Des besoins hétérogènes mais convergents en Nord-Pas de Calais : existence d'une multitude de référentiels OCS.
• Une mutation des modèles (nouvelle génération d'OCS) :
- des échelles d'observation de plus en plus fines ;
- une description du sol plus riche en plusieurs « dimensions ».
• Une démarche nationale de l'Etat : Occupation du Sol Grande Echelle.

Ces évolutions des besoins et des technologies ont nécessité de réinterroger les modèles actuellement en place au sein du Groupe de Travail partenarial de la PPIGE pour aboutir à une réponse commune au travers un nouveau modèle d'observation : OCS2D

L'identification de l'occupation du sol constitue une donnée de référence pour la connaissance des territoires et l'élaboration-suivi des politiques publiques, via notamment l'analyse de la consommation foncière, des gisements fonciers, de l'imperméabilisation des sols ou encore des potentiels en renouvellement urbain.

METHODOLOGIE ET PLANNING

La donnée est créée par photo-interprétation de photographies aériennes.

Chaque espace du territoire est identifié 2 fois (2 dimensions) : pour son couvert (imperméabilisé, herbe, arboré…) et pour son usage (économique, habitat…), selon une nomenclature définie préalablement.

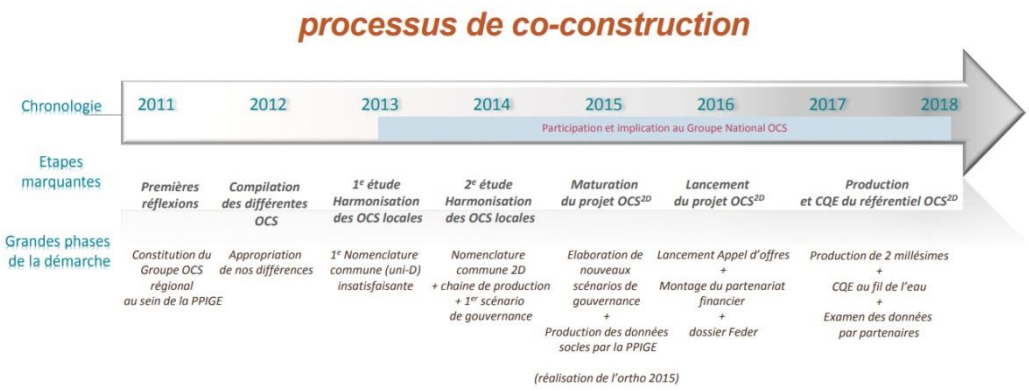

En décembre 2016, un marché unique a été lancé pour produire la nouvelle donnée en 2 dimensions pour deux dates d'observation 2005 et 2015.
Au-delà de son investissement au sein de l'équipe projet pour le suivi du projet, l'AULA a effectué en 2017 le Contrôle Qualité Partenaires des territoires des SCoT de Lens-Liévin - Hénin-Carvin, de l'Artois et du Pays du Ternois.
Les livrables sont attendus au fil de l'eau jusqu'en juillet 2018.
Ont déjà été couverts les territoires des SCoT de l'Artois, de Lens-Hénin-Carvin et du Ternois (version provisoire en attente de retouche finale)

TYPE DE RENDU

Donnée SIG.
Premières exploitations et résultats chiffrés sur l'ensemble des territoires de SCoT. Publication ?
Phase de valorisation de l'étude à partir de septembre 2018. Séminaire de rendu.

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT

- Fournit les chiffres de consommation foncière (combien d'espaces artificialisés en 10 ans ? où ? Pour en faire quoi ?) : la consommation de foncier est-elle une condition du développement du territoire ?
- Alimentation du débat sur la structuration de l'armature urbaine du territoire.
- Développement économique et imperméabilisation des sols…

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

CA Hénin-Carvin, CA Lens-Liévin, CA Béthune-Bruay Artois Lys Romane

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

46 quartiers ont été retenus dans la nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la Ville 2014-2020 au sein des différentes Agglomérations du Pôle Métropolitain de l'Artois.

La loi Lamy du 21 février 2014 incite les collectivités à mettre en place les indicateurs et les éléments d'appréciation qualitative permettant de mesurer les résultats obtenus par les actions prévues par les Contrats de Ville. Espace d'observation partagée et mutualisée, l'AULA a été missionnée par les agglomérations de Béthune-Bruay, Lens-Liévin et Hénin-Carvin pour mettre en place et animer un Observatoire Partenarial de la Politique de la ville.

Permettre aux partenaires d'alimenter leurs rapports annuels d'évaluation de la politique de la ville :

Il s'agit d'alimenter l'évaluation des actions menées dans le cadre de la politique de la ville (politique de peuplement, d'insertion et de cohésion sociale, de diversification du parc de logements etc…), de percevoir les évolutions socio-démographiques et de mesurer les écarts entre les QPV, les quartiers NPNRU, le reste des EPCI et du pôle métropolitain.
La difficulté d'accès à des indicateurs pertinents, fins, récents et renouvelables annuellement semble orienter l'observatoire vers la co-construction d'une stratégie de sélection d'un nombre restreint d'indicateurs de référence (voire la création d'indicateurs synthétiques), représentatifs des phénomènes à suivre (par axe stratégique), via une réflexion partagée menée à l'occasion de séances de travail thématiques.

Une analyse spécifique à mener sur les quartiers NPNRU :

Déclinaison des outils d'observation et d'évaluation mis en place sur les politiques de la ville et de l'habitat au titre du Programme Partenarial d'activités de l'Agence à l'échelle des quartiers NPNRU et pour les besoins d'évaluation spécifiques.

Se projeter et nourrir une stratégie :

La nécessité pour chaque EPCI d'être en capacité de justifier les investissements et les actions à venir de même qu'à aboutir à une stratégie intercommunale de l'habitat posent la question de la capacité de ces indicateurs à être projetés selon certains scénarios.

Une approche qualitative :

Ce volet d'observation sera complété par une approche qualitative permettant de mesurer l'efficience des politiques communautaires et la perception des évolutions des quartiers et du territoire par les habitants.

METHODOLOGIE ET PLANNING

L'observatoire partenarial de la politique de la ville est en construction depuis 2016. Une première phase de rencontre avec les services politique de la ville des agglomérations a permis d'identifier les besoins en termes d'observation sur les quartiers prioritaires des territoires.
Après un travail sur l'identification des enjeux communs aux contrats de villes, des rencontres partenariales réunissant les services des agglomérations ont eu lieu afin d'élaborer collectivement des indicateurs de suivi.
La politique de la ville mobilisant de nombreux acteurs institutionnels et associatifs, l'AULA est chargée de mettre en place un réseau de partenaires et d'acteurs permettant d'affiner le travail sur les différentes thématiques abordées dans les contrats de ville.

4 réunions partenariales depuis novembre 2016
3 fiches thématiques réalisées
Création de partenariats en cours : CPAM et Rectorat de l'académie de Lille

TYPE DE RENDU

Fiches thématiques avec cartographie des indicateurs co-élaborés avec les partenaires sur quartiers prioritaires permettant de mesurer des écarts, entre les 46 quartiers et leurs EPCI.

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

L'Observatoire Partenarial de la Politique de la Ville pourra alimenter les débats du SCoT autour de deux axes majeurs :

- le diagnostic en mobilisant les données proposées dans le cadre des fiches thématiques ;

- les orientations du SCoT en matière d'habitat, d'emploi, d'activités, de services et de culture au regard du décrochage de ces quartiers. Ces éléments d'analyse pourront ainsi permettre de nourrir les échanges sur le modèle et la forme de développement souhaités pour le territoire (exemple : zone d'ouverture à l'urbanisation ou rénovation du parc ancien ; parcours résidentiel en « périurbain » ou diversification au cœur des quartiers, etc...)

ELABORATION D'UN OBSERVATOIRE FONCIER AGRICOLE

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABB)

- ✓ La SAFER ;
- ✓ La Chambre d'Agriculture ;
- ✓ La MSA ;
- ✓ La DDTM 62 ;
- ✓ Le Département du Pas-de-Calais …

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Dans le cadre du Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'agglomération (CAAP' agglo) liant la Région à la CABB (signé fin 2014), cette dernière a sollicité l'assistance de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) pour la mise en place d'un Observatoire Foncier Agricole (OFA).

En initiant cet observatoire, la CABB souhaite mieux cerner les opportunités et les menaces de son espace agricole et ainsi identifier les secteurs à enjeux afin de pouvoir fixer les conditions favorables au développement et à la préservation de son agriculture. L'OFA se veut être un outil de dialogue, d'aide à la décision, de prospective et d'observation au service des politiques publiques. Son objectif premier est de suivre et anticiper les évolutions du foncier et des structures agricoles afin de mieux prendre en compte l'agriculture dans les documents de planification urbaine.

METHODOLOGIE ET PLANNING

Afin de mener à bien cette action, une démarche partenariale et partagée réunissant un ensemble de structures (SAFER, Chambre d'Agriculture, MSA, DDTM 62, Département du Pas-de-Calais, Conseil Régional, etc.) a été mise en place. Outre les échanges avec les partenaires lors des différents COTECH, cet observatoire se fonde également sur l'analyse de données provenant d'autres sources variées comme les Recensements Généraux Agricoles (RGA 1988, 200, 2010), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la SAFER, l'Occupation du sol OCS 2D PPIGE, …

La CABB a rendu compte à la Région des 3 années de CAAP' agglo le 14 décembre 2017 lors du dernier COPIL. A cette occasion, elle a souhaité valoriser le travail effectué sur cet observatoire (par l'agence mais aussi par les partenaires via leurs apports lors des COTECH) sous la forme d'une publication. La publication est actuellement finalisée et en cours de validation. Elle sera éditée lors du premier trimestre de 2018. Durant ce COPIL, une présentation rapide de l'Observatoire a été présentée aux partenaires à l'aide d'un support Power-Point.

Possibilités de suites en 2018 : la publication fournit un premier état des lieux des enjeux, un T0, sur le territoire de la CABB. Une extension de la démarche aux autres territoires de l'AULA est à l'étude. Il est important que la démarche initiée ne soit pas un coup unique, qu'elle soit approfondie (notamment sur le sujet des leviers d'actions) et que le partenariat entre les structures soit renforcé.

TYPE DE RENDU

L'observatoire doit prendre la forme d'une publication. Ce document, à destination des élus et du public devra être pédagogique.

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

En croisant des d'indicateurs fonciers avec d'autres plus agricoles, l'observatoire a mis en évidence un certain nombre d'enjeux, valables sur l'ensemble du territoire d'étude.
Il a également permis d'identifier sur certains secteurs géographiques une prégnance de certains enjeux qui nécessitent une vigilance accrue : pression foncière, sauvegarde des emplois, limitation de l'étalement urbain linéaire, transmission des exploitations…

Pistes de réflexion :

- La consommation de terres agricoles est-elle une condition indispensable au développement du territoire ?
- Maitriser l'étalement urbain et la périurbanisation ;
- Redynamiser des espaces agricoles en déprise ;
- Mieux identifier l'agriculture comme une filière économique et les fonciers agricoles comme des espaces nourriciers et participant à la préservation des paysages et à la qualité de vie ;
- Développer une agriculture créatrice de valeur ;
- Inverser le regard sur les enjeux fonciers agricoles et sa filière économique sur le territoire ;

OBSERVATOIRE DYNAMIQUE DE L'EAU

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Actions développée dans le cadre de la convention établie entre l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP) et l'AULA depuis le 17 octobre 2016.

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Les enjeux de l'eau sont primordiaux sur notre territoire en raison notamment de problématiques d'inondations ou d'érosion des sols liés aux ruissellements.
Ainsi cet Observatoire dynamique de l'eau réalisé dans le cadre de la convention AEAP-AULA va permettre aux différents territoires d'intégrer cet enjeu dans leurs documents d'urbanisme (notamment les SCoT en révision), au cœur de ses stratégies territoriales et de suivre les évolutions de leur territoire sur cette thématique.
Cet observatoire est développé sur l'ensemble du périmètre de l'Agence (SCoT de l'Artois et de LLHC, ainsi que le PETR Ternois-7 Vallées).

L'observatoire partenarial va permettre de :

- Partager les enjeux sur l'eau des territoires afin d'avoir une vision commune
- Observer les évolutions du territoire au regard des dynamiques régionales concernant l'eau et l'aménagement du territoire par le biais de quelques indicateurs clefs
- Favoriser la prise de consciences des acteurs de l'aménagement du territoire sur les enjeux de l'eau aux différentes échelles par la valorisation et la diffusion de ces indicateurs

METHODOLOGIE ET PLANNING

La méthodologie de travail collectif et la définition des besoins des territoires se feront de manière partenariale. Puis la mise en place d'un Cotech élargi comprenant des acteurs de l'eau permettra un travail itératif sur des indicateurs découlant des enjeux partagés de l'eau.

Le lancement de la démarche est prévu pour le 1er semestre 2018 pour une première valorisation des indicateurs potentiellement en 2019.

TYPE DE RENDU

La déclinaison de l'observatoire de l'eau, sous la forme d'un atlas dynamique, d'une publication, de chiffres clef ou d'une cartographie interactive sera définie dans sa forme par le cotech élargie.

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

La note d'enjeux réalisée au préalable a déjà été intégrée à la contribution du SCoT. Les indicateurs qui seront déterminés et le suivi de leur évolution permettra d'alimenter les commissions de révision et facilitera le suivi de la mise en œuvre.

OBSERVATOIRE DES MOBILITES

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

- SMT Artois-Gohelle
- Agglomérations
- Etat
- SM SCoT

Région, Départements, Conseils de Développement, CCI, Communes

CONTEXTE / OBJET DE L'ETUDE

Le territoire de l'AULA est couvert par différents documents de planification (Plan de Déplacements Urbains, Schéma de Cohérence Territoriale) nécessitant la production d'analyse dans le domaine des transports et de la mobilité en phase d'élaboration des documents mais également après leur approbation pour en assurer le suivi et l'élaboration.

Certains grands projets d'infrastructure de transport comme les BHNS font l'objet d'un bilan de leurs effets socio-économiques et environnementaux dans un délai de 3 à 5 ans après la mise leur mise en service.

Pour permettre aux élus d'émettre un avis sur les documents élaborés à l'échelle régionale ou sur certains grands projets ou encore pour alimenter des démarches de type projet de territoire, il est également nécessaire de disposer d'un observatoire des mobilités jouant le rôle d'outil d'aide à la décision.

L'observatoire territorial des déplacements n'a pas pour objectif de réaliser une simple compilation de données mais plutôt de capitaliser l'information, de créer un réseau d'information tant pour la collecte que pour l'analyse des données.

Il est avant tout un outil d'harmonisation des méthodes, de « standardisation » des définitions et des indicateurs afin de permettre une pérennité de l'outil mais également de permettre de mesurer des évolutions.

Exemple : l'un des principaux atouts de la méthode Enquête Ménages Déplacements standard CERTU est qu'elle permet aujourd'hui de mesurer l'évolution de la mobilité de la population d'une agglomération mais également de la comparer à la mobilité de la population d'autres agglomérations grâce à une méthode commune de collecte de données (durée de l'enquête, taille des échantillons, questionnaires…) et à des indicateurs de suivi pérennes.

Ainsi, sans perdre de vue le suivi et d'évaluation des démarches de planification, l'observatoire des déplacements a ainsi vocation à rassembler l'ensemble des acteurs concernés par le champ des déplacements et doit permettre de :

- Mobiliser les données existantes ;

- Créer un référentiel d'analyse partagé à travers des échanges, dans le respect des compétences de chacun ;
- Mutualiser les travaux que chacun accepte de mettre à la disposition de tous, accessible aux partenaires et permettant la réalisation de publications.
- Alimenter les processus d'évaluation (SCOT, PDU, BHNS…).

METHODOLOGIE ET PLANNING

Après une première phase de production sur le territoire du SCoT de l'Artois, l'observatoire des mobilités est en cours de redéfinition dans le cadre plus général des missions d'observation de l'AULA.

En 2017, compte tenu de l'élargissement du périmètre du SMT Artois-Gohelle, les missions d'observation sur la mobilité ont été concentrées sur la mise à jour de l'ensemble des données, indicateurs et cartographies nécessaires à la mise à jour du diagnostic du Plan de Déplacements Urbains (PDU). Ces travaux ont également permis d'alimenter le pré diagnostic élaboré par l'AULA dans le cadre de la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin/Hénin-Carvin.

- 2017 : mise à jour de l'ensemble du diagnostic du PDU
- 2018 : refonte de l'observatoire et mise en place d'un comité d'animation et de suivi à l'échelle du PMA

TYPE DE RENDU

A définir selon les attentes des partenaires.

EN QUOI L'ETUDE PEUT-ELLE ALIMENTER LES DEBATS DU SCOT ?

L'observatoire des déplacements va permettre d'alimenter les différentes phases d'élaboration du SCoT en proposant une vision actualisée des différents indicateurs mobilisables et en dégageant les enjeux sur lesquels le projet de SCoT devra se positionner.

La vision croisée avec le suivi et la mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains va également faciliter l'atteinte d'objectifs commun au SCoT et au PDU.

Agence d'Urbanisme de L'Artois

Centre Jean Monnet 1 - 8 Avenue de Paris - Bat C -Entrée Piémont - 62400 Béthune

Tél : 03 21 56 11 42 - Fax : 03 21 56 17 03 - contact@aulartois.fr - www.aulartois.fr